المملكة المغربية

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

Branche Eau

المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب

قطاع الماء

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES N° 2 / 6 3 7 DRH/DE/2022

1 8 JUIN 2022

DECISION PORTANT OUVERTURE DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT D'UN TECHNICIEN EN ELECTROMECANIQUE

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu le Dahir n° 1-11-160 en date du 1er kaada 1432 (29 septembre 2011) portant promulgation de la loi n°40-09 relative à l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE);

Vu le statut de l'ONEP régissant à titre transitoire le personnel de l'ONEE-Branche Eau ;

Vu la procédure de recrutement en vigueur à l'ONEE approuvée par le conseil d'administration de l'Office du 08/03/2016 ;

DECIDE

Article I: L'ouverture d'un concours pour le recrutement d'Un (01) Technicien en Electromécanique, Echelle 15 ONEE-Branche Eau.

Article II: Le nombre de postes mis en compétition est fixé à Un (01) poste. Seuls les candidats résidant dans les provinces de Guelmim, Assa-Zag, Tan-Tan, Sidi Ifni concourront pour le poste mis en compétition.

Article III : Les conditions de participation audit concours sont les suivantes : Disposer d'un des diplômes figurant ci-dessous :

The state of the s				
Diplôme	Spécialité			
Diplôme de technicien : DT, DTS, DUT, BTS ou tout diplôme équivalent (équivalence	Electromécanique ; Electricité de Maintenance industrielle ; Electromécanique			
reconnue par attestation délivrée par l'(les) administration(s) compétente(s)).	des Systèmes Automatisés ;			

- Résider à une adresse correspondante à celle fixée dans l'article II. Seule l'adresse figurant sur la CIN fait foi.
- Etre âgé de 18 ans au minimum et de 30 ans au maximum à la date du 31/12/2021.
- Etre physiquement apte à l'exercice effectif de l'emploi postulé.

Article IV: Consistance du dossier de candidature : Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite mentionnant la référence de la présente décision (N°2 / 6 3 7 DRH/DE/2022);
- Un Curriculum Vitae (C.V.);
- Une Copie du Baccalauréat (Scientifique ou Technique) ou du CQP ou un Certificat de Scolarité Niveau BAC (Scientifique ou Technique) ;
- Une Copie du Diplôme de Technicien dans la spécialité à pourvoir ;
- Une Copie de la Carte d'Identité Nationale (C.I.N.);

Article VI : Les candidats répondant aux critères requis pour participer à ce concours seront convoqués pour passer les épreuves suivantes :

- 1- Des épreuves écrites : Elles comprennent :
- a) Une épreuve de spécialité.
- b) Une épreuve d'arabe.
- c) Une épreuve de français.
- 2- Une épreuve orale: Elle consiste en un entretien en commission auquel seront convoqués les candidats admis aux épreuves écrites avec une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20, sans avoir obtenu de note éliminatoire.
- 3- Un test psychotechnique: Devront passer ce test les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12/20 à l'issue des résultats des épreuves écrites et orales, et ce dans la limite des postes ouverts.

Article VII: Modalités de déroulement du concours

Epreuves	Nature des épreuves	Note	Coefficient	Note éliminatoire
Ecrit	Langue arabe	Sur 20	1	< 05/20
	Langue française	Sur 20	1	< 05/20
	Spécialité	Sur 20	A 3	< 10/20
Oral	Entretien en commission	Sur 20	// 2	< 08/20

Article VIII : Publication des résultats : La liste des candidats admis définitivement ainsi que ceux retenus sur la liste d'attente seront publiés sur les sites web : www.onep.ma/recrutement.htm et www.emploi-public/ma

Article IX : Tout candidat admis est tenu d'accepter l'affectation qui lui sera attribuée faute 🖟 quoi, il perd le bénéfice de son admission au concours.

Le Directeur Général

Abderrabim BI HARIDI